



Cet évènement est organisé par le club TEAM81 Triathlon, le 26 octobre 2025.
Le départ et l'arrivée se feront à la base de Loisirs de Nabeillou, route de
Toulouse 81300 GRAULHET

REGLEMENT DE COURSE

1. Définition des épreuves :

Le Nabeillou trail comporte 3 épreuves :

- Une course nature de 6 km (6km rose) : 200m D + Départ 10h30 pas de ravitaillement
- Une course nature de 12 km (Les 2 lacs) : 400m D + Départ 10h ravitaillement au km 6
- Une randonnée de 6km (La Rando, identique au 6km rose et non chronométrée): 200m D + Départ 10h45 pas de ravitaillement

Un ravitaillement solide sera proposé à l'arrivée.

2. Conditions d'engagement :

Les inscriptions se feront en ligne uniquement sur le site www.chrono-start.com, elles ne seront validées que si elles sont accompagnées :

Pour les adultes licenciés FFA : uniquement les licences FFA Compétition ou Running, les autres licences FF ne sont pas acceptés.

Pour les adultes non licenciés: application du Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA. <https://pps.athle.fr/>

Pour les mineurs licenciés FFA : uniquement les licences FFA Compétition ou Running

Pour les mineurs non licenciés FFA : obligation de fournir un questionnaire de santé (qui remplace le certificat médical) Le PPS est valable uniquement pour les majeurs non licenciés, non pour les mineurs.

https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire_sante_mineur.pdf

Pour être valable le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Le cani-cross n'est pas autorisé.

Trail 6km 200m D+ et trail 12 KM 400m D+ : à partir de Cadets (2010 et avant)

Pas d'inscription sur place ni d'échange de dossard possible.

3. Droits d'inscription :

L'inscription comprend la dotation, le chronométrage par puce électronique et les ravitaillements.

Inscriptions	Jusqu'au 12/10/2025	après le 12/10/2025
Les 2 lacs 12 km	15 €	17 €
Le 6 km rose	10 €	12 €
La Rando	6€	8€

Les inscriptions ouvriront le 01 juin 2025 sur le site www.chrono-start.com et seront closes le 25 octobre 2025 ou lorsque le nombre maximal de participants sera atteint. **Une liste d'attente sera mise en place dans le cas d'annulations de dernière minute.**

Nombre de coureurs par épreuves :

Les 2 lacs : 250

Le 6km rose : 250

La rando : 200

4. Conditions d'annulation :

Une assurance annulation est proposée lors de l'inscription sur le site Chronostart.com, elle est facultative et les modalités sont disponibles sur leur site.

La demande d'annulation sera prise en compte uniquement pour les causes suivantes :

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants. L'organisation et l'équipe médicale se réservent le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

5. Arrivées et récompenses :

Seront récompensés :

- Les 3 premiers au scratch du 6km et du 12km, femmes et hommes
- Challenge femme et homme les plus rapides de Graulhet 6km et 12km
- Challenge équipe : le club le plus représenté au nombre de Finishers.

En cas de réclamations, le jury est seul juge du bon déroulement des épreuves. Il est composé du directeur de course, du responsable de sécurité et des membres de l'association.

6. Chronométrage :

Une puce électronique, servant au chronométrage, sera collée derrière le dossard, il doit être donc visible tout au long de la course.

Le dossard devra être attaché par au moins 3 points de fixation.

7. Assurances :

Individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement.

Tout engagement est propre au participant.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu, ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'organisation : team81.triathlon@gmail.com

8. Signalisation & balisage :

Le balisage sera assuré avec des panneaux signalétiques fléchés ainsi que de la rubalise.

Sur les portions ouvertes à la circulation le concurrent devra se conformer au code de la route.

Toutefois, des signaleurs seront présents aux points jugés les plus problématiques. Des serre-files seront présents pour sécuriser la course, ils assureront également le dé-balisage systématique.

9. Sécurité :

Des secouristes agréés seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité (FSSA: Formation Secourisme et Sauvetage Albigeois)

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment, le parcours, les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables le départ peut être reporté voire la course annulée ; pour des raisons de sécurité l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours.

10. Remise des dossards

Elle aura lieu le samedi 25 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18 h au magasin sport 2000 et le matin de la course de 08h à 9h30 à la base de Loisirs de Nabeillou, 81300 GRAULHET.

Une carte d'identité sera nécessaire au moment de retirer le dossard.

11. Droits à l'image

Le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

12. Éthique de course

En cas de blessure ou d'accident d'un concurrent, chacun devra porter secours à la victime ou avoir le comportement le plus approprié.

Par ailleurs, il est demandé à chaque participant de

- respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles et autres sachets de barres énergétiques usagés sur le sol.
- respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation.
- profiter du paysage.
- respecter les zones autorisées au public.

- penser que si l'accès à certains sites est interdit, c'est pour des raisons de sécurités évidentes.
 - respecter les parties privées qui ne seront autorisées de passage que le jour de la course.
- Les contrôleurs qui seront témoins d'irrégularités auront la mission de mettre hors course tous les coureurs qui ne respecteront pas ces points essentiels du règlement. Ils garantissent en effet l'éthique et l'esprit de course du Trail.

13. Acceptation du règlement :

Avec son inscription, le participant accepte sans aucune réserve le présent règlement et l'éthique de course. Il s'engage à suivre le parcours prévu. Tout manquement à l'une de ces règles entraînera une pénalité de temps ou la mise hors course du participant sur décision du comité d'organisation.

Le non-respect de ce règlement par un coureur peut entraîner une disqualification immédiate après décision du comité d'organisation sans aucune possibilité de faire appel de cette sanction.



TARN

Contact : Lemaitre Frédéric : 0698507900. /. Buffet Dominique : 0624797437

TEAM81-TRIATHLON, Association sportive de triathlon, TARN (Midi Pyrénées)
Indentification R.N.A: W812004286, N° de parution au J.O: 20140044, Paru le :01/11/2014
Site Web : www.lenabeilloutrail.fr Email: team81.triathlon@gmail.com
<https://www.facebook.com/LeNabeillouTrail>